

Le P. C. F. et la Révolution algérienne

(Un document de la Fédération de France du F.L.N. algérien)

Récemment une discussion s'engagea entre des journaux du F.L.N. et des journalistes de gauche français. La direction du P.C.F. intervint dans cette discussion, apparemment pour soutenir le F.L.N., en réalité par simple manœuvre. Le spécialiste des questions coloniales du P.C.F., Feix, osa affirmer que la direction de son parti avait la conscience tranquille sur ces questions. La Fédération de France du F.L.N. publia alors le document que nous reproduisons ci-dessous. C'est le plus accablant réquisitoire venant de nationalistes contre une direction stalinienne. Vous affirmez des principes, lui disent-ils, mais vous ne les avez pas appliqués. La démonstration sur ce point est péremptoire et la direction du P.C.F. s'efforce de faire le silence à ce sujet. C'est un texte que doit lire chaque membre du P.C.F. Quant aux raisons d'un tel piétinement des principes, il faut bien entendu les rechercher en premier lieu dans les objectifs de la politique de la bureaucratie soviétique.

Ce texte que nous soumettons à l'opinion française est plus une mise au point qu'une critique négative ou passionnelle du Parti Communiste Français, eu égard à sa politique algérienne.

Il est de notre devoir de préciser un certain nombre de points d'ordre historique et politique, sur lesquels le P.C.F. n'a pas eu jusqu'ici le comportement que lui commande le principe dont il se réclame : le soutien inconditionnel de la lutte des peuples opprimés contre l'impérialisme.

Face aux affirmations des dirigeants du P.C.F., il était devenu nécessaire, indispensable, de situer les responsabilités qui pèsent sur leurs épaules dans la démobilitation des couches sociales qu'ils contrôlent ou influencent.

En mettant en relief la non-concordance entre l'action et la pensée politique, entre la pensée politique et la réalité des faits, qui caractérise le comportement du Parti Communiste Français, face à la Révolution Algérienne, nous avons conscience d'aider les travailleurs français à mieux comprendre la nature profonde du conflit franco-algérien. Car en définitive, l'attitude du peuple français dans ses composantes ne sera pas sans conséquences sur les rapports futurs entre l'Algérie et la France.



La parution dans « France-Observateur » d'articles tirés du « Moudjahid » et d'un article de Jean Amrouche, a été le prétexte pour le P.C.F. de justifier à nouveau sa politique algérienne. Un article d'Elie Mignot dans « France Nouvelle » a ouvert le feu. La semaine suivante, parut dans le même organe un article de Léon Feix, membre du Bureau politique et « spécialiste » des questions coloniales. Le texte commence par une benoîte critique à l'égard de Jean Amrouche, auquel Léon Feix reproche d'avoir oublié « que les amis naturels des peuples coloniaux sont la classe ouvrière de la métropole et son parti ». Reprenons donc les positions du P.C.F., que nous ne saurons confondre avec la classe ouvrière française et voyons comment cette ligne de référence qu'est la solidarité avec les peuples opprimés entre dans les faits.

En Janvier 1956 et jusqu'au 12 Mars un espoir soulevait le peuple algérien devant la prise de conscience du peuple français et ses actions courageuses (manifestations de la Gare de Lyon, Rouen, Grenoble, etc.).

L'attitude des rappelés semblait infirmer le pessimisme de ceux qui évoquaient 1937 et l'interdiction de l'Étoile Nord-Africaine, ou 1945 et les massacres du Constantinois. La suite des événements devait montrer que les appareils politiques qui encadrent et dirigent la classe ouvrière n'ont rien appris de l'histoire et savent toujours maîtriser les élans qui pouvaient faire de la solidarité entre la classe ouvrière et les peuples coloniaux une réalité vivante et durable. Le 12 mars 1956, le P.C.F., qui ne voulait pas sacrifier « le Tout » (à savoir l'alliance avec les socialistes dont « l'anti-colonialisme » s'est manifesté tout au long de la guerre d'Indochine, et en la personne des fonctionnaires d'Afrique tels Naegelen, Béchard...) à la « Partie », c'est-à-dire la lutte contre la guerre d'Algérie, votait les pleins pouvoirs militaires. Une illusion prenait fin.

RAPPEL DE QUELQUES MOTS D'ORDRE :

Le 1^{er} Novembre 1954, la Radio annonçait qu'une série d'attentats avait eu lieu en Algérie. La lutte armée commençait. Le 8 Novembre 1954, le P.C.F. publiait un communiqué dans lequel, suivant une démarche de pensée que nous retrouverons souvent, il reconnaît « qu'un problème de caractère national » se posait en Algérie (bel euphémisme) pour mieux faire passer le désaveu du mouvement. « Fidèle à l'enseignement de Lénine, y était-il écrit, le P. C. F. qui ne saurait approuver le recours à des actes individuels susceptibles de faire le jeu des pires colonialistes, si même ils n'étaient pas fomentés par eux, assure le peuple algérien de la solidarité de la classe ouvrière française dans sa lutte de masse contre la répression et la défense de ses droits ». Léon Feix, commentant cette déclaration dans un article (*Cahiers du Communisme*, Février 1955) l'éclaire de la façon suivante : « les communistes alertent la classe ouvrière et les masses sur ce qui risque de les faire dévier de leur objectif essentiel ou de les affaiblir dans leur lutte, notamment en tombant dans les pièges de l'adversaire ou en facilitant ses opérations de quelque manière que ce soit ». La plate-forme d'action proposée par le P.C.F. aux masses françaises montre son incompréhension totale du sens de notre combat.

Notre peuple unanime, délaissant les organisations anciennes se mobilise pour le droit à la vie en tant que nation et le P.C.F. avançait pêle-mêle comme mots d'ordre « la défense des revendications matérielles des travailleurs algériens (allocations familiales, etc...), la lutte contre la répression et pour l'amnistie; le soutien des légitimes revendications à la liberté du peuple algérien. Passant à peu près complètement sous silence l'existence du Front de Libération National — son rôle dirigeant — l'appui que lui accordaient les masses, la presse communiste parlera des mois durant du combat des « patriotes algériens », de « négociations avec les représentants autorisés ». Par contre, on y lisait d'euphoriques déclarations sur le rôle du P.C.A., lequel, une politesse en valant une autre, reprenait en Algérie les mots d'ordre du P.C.F. Il y avait un dialogue : c'était celui des dirigeants du P.C.F. devant leur miroir.

Les élections du 2 Janvier 1956 eurent lieu. Elles furent ce que chacun sait : la traduction des possibilités qui existaient dans les masses françaises pour mener une lutte anti-colonialiste. Le 2 Mars 1956, le Bureau politique du P.C.F. publie une déclaration qui sera à la base de la lutte du P.C.F. à un moment où il escompte sortir de l'isolement.

« Nous sommes pour l'existence et pour la permanence des liens politiques, économiques et culturels, particuliers entre la France et l'Algérie... Il faut résolument changer de politique. Il faut vouloir rétablir la paix en Algérie. Il n'est pas d'autres moyens pour y parvenir que de négocier d'abord avec ceux contre qui on se bat, afin d'aboutir rapidement à un cessez-le-feu général dans des conditions librement débattues, à l'arrêt de la répression et à la libération de tous les emprisonnés. Cela permettrait l'ouverture de négociations locales entre le gouvernement français et les représentants de tous les courants du mouvement national, de toutes les couches sociales de la population algérienne, sans distinction d'origine ».

Que contient un tel communiqué ?

1° Des « liens durables ». Car, quelle meilleure façon de reconnaître le fameux « droit au divorce » sinon en mettant l'accent sur « l'union » ?

2° « Un cessez-le-feu sans préalable politique ». En matière d'Algérie, le P.C.F. n'a pas la fermeté du Front puisque ce sont les intérêts du peuple algérien et ses aspirations qui sont en jeu.

3° Une négation implicite de l'existence de « l'interlocuteur valable ». — Pas un mot sur le F.L.N. Bien mieux, une différenciation est faite entre les combattants avec qui on conclura un cessez-le-feu, et les représentants de tous les courants du mouvement national, qu'on se garde de nommer.

4° Enfin, la revendication politique est exprimée par une de ces formules forgées avec un grand souci des nuances, et qu'on retrouvera dans tous les articles : « le fait national algérien ».

Les mois passent. La perspective du Front Unique s'éloigne. Le sacrifice de « la Partie » au « Tout » ne semble pas l'avoir fait avancer. Pis, il en a reculé l'échéance. 1957 sera l'année du compromis. En Octobre, au Cirque d'Hiver, Maurice Thorez déclare :

« On sait que nous avons sur ce problème, une pensée claire : reconnaissance de la nation algérienne et de son droit à l'indépendance, discussion avec le peuple algérien pour établir des rapports nouveaux, librement négociés et profitables (sic) aux deux pays. Mais nous ne demandons nullement aux autres partis de se ranger à notre point de vue. Il s'agit de nous mettre d'accord sur un programme acceptable pour tous. Il s'agit d'élaborer un compromis avantageux pour le pays ».

Les dirigeants français refusent de négocier avec le F.L.N. — Qu'à cela ne tienne, le P.C.F. est un interlocuteur qui ne pose pas le préalable de l'indépendance. Aussi, propose-t-il une plate-forme dont le seul fruit sera de développer en France la croyance dans l'intransigeance des patriotes algériens. Car, enfin, qu'est-ce qu'un compromis, sinon un accord où chacun se propose d'abandonner quelque chose. Or, que se propose d'abandonner le

P.C.F. en dehors du droit à l'Indépendance, droit sur lequel aucun patriote algérien ne transigera.

LES MOTS D'ORDRE ET L'ACTION.

Les différents mots d'ordre lancés par le P.C.F. depuis le 1^{er} Novembre 1954 et leur évolution en fonction du progrès de notre Révolution se sont traduits sur le plan de l'action par le refus de la lutte et par la négation dans les faits du soi-disant « soutien inconditionnel aux peuples coloniaux ». La solidarité à l'égard des travailleurs algériens émigrés en France a été à peu près nulle. Aucune manifestation, aucune action n'a trouvé un appui autre que verbal chez les organisations ouvrières. Contre la répression qui frappe chaque jour nos compatriotes, aucune lutte n'est organisée.

Certes, de ci-de là, la solidarité des travailleurs français se manifeste. Elle reste cependant individuelle et n'a jamais revêtu jusqu'à ce jour l'aspect d'une action organisée. Des exemples récents le prouvent. Des syndicalistes algériens sont arrêtés et transférés en Algérie. L'événement ne vaut que quelques lignes discrètes dans « l'Humanité ».

En 1955-1956, les manifestations ouvrières contre le départ des rappelés rencontrent une opposition sourde de la part du P.C.F. L'« Humanité » dénoncera les « gauchistes », les « provocateurs » de Grenoble ; n'appellera pas à étendre l'action, ne lancera aucun mot d'ordre aux soldats qui partent défendre les privilèges colonialistes, fera longtemps le silence sur le geste de ceux qui comme Liéchi refusent de porter les armes contre notre peuple. Le vote des pouvoirs spéciaux est suivi d'un grand sommeil marqué par une aggravation constante de la guerre et de ses horreurs.

« Le vote des pleins pouvoirs est un capital qu'il faut faire fructifier » affirme sans rire L. Felix. La démobilisation qui en résulte de Mars 1956 à Octobre 1957 est le fruit amer de ce « capital ».

Les manifestations alibi du 17 Octobre 1957 montrent le recul de la prise de conscience des masses laborieuses françaises quant au problème algérien, recul consacré par l'échec encore plus grand de la « semaine de l'Algérie », lancée par la F.S.M. et reprise par la C.G.T.

LES FONDEMENTS THEORIQUES DE LA POLITIQUE DU P.C.F.

A) L'UNION FRANÇAISE.

Le caractère premier de l'attitude du P.C.F. quant à la question coloniale est de clamer *urbi et orbi* que l'intérêt des peuples opprimés est de rester unis à leur métropole. « le droit au divorce n'entraîne pas l'obligation de divorcer » écrit Maurice Thorez qui conclut à la nécessité de l'union. Cette manière de voir trahit la sous-estimation, sinon le mépris des mouvements de libération dans les colonies, et l'intention de faire d'eux une force d'appoint des mouvements français. Avant guerre, l'union était nécessaire en Afrique du Nord, par exemple, à cause des « prétentions franquistes ou italiennes ».

Aujourd'hui, elle l'est à cause des « prétentions de l'impérialisme américain ». En 1945, en Syrie et au Liban, c'était l'impérialisme anglo-saxon qui justifiait les critiques contre le mouvement de libération. Si les contradictions entre l'impérialisme français et ses prétendus concurrents se résolvent toujours par la supériorité, pour les peuples coloniaux, de l'impérialisme français, alors, en effet, le droit au divorce disparaît, car ces contradictions ne disparaîtront qu'avec l'impérialisme colonisateur. Cela revient en fait à refuser aux colonies le droit à la séparation, donc à l'autodétermination. Que serait-il advenu aujourd'hui de la Syrie et du Liban s'ils avaient considéré qu'il était de leur intérêt de rester unis à la France ? Poursuivons l'analyse des textes du P.C.F. Dans son discours à l'Assemblée du 20 Mars 1957, L. Casanova résume clairement cette politique :

« Notre parti tient compte des données de fait complémentaires que voici, d'abord l'existence entre la France et l'Algérie de liens historiques concrets. Ensuite, la présence sur le sol d'Afrique, depuis plusieurs générations d'une population algérienne d'origine française et européenne dont les intérêts n'ont rien à voir avec le colonialisme. Enfin, l'assistance dont les peuples nouvellement émancipés ont besoin pour combler le retard que le régime colonial leur a imposé ». A partir de telles prémisses, le P.C.F. se prononce (Fajan 13-4-56) « pour l'existence de liens durables entre la France et l'Algérie dans l'ordre politique, économique et culturel au sein d'une véritable Union Française ». En 1956, dans les « Cahiers du Communisme », L. Felix explicite les fondements doctrinaux de l'attitude du P.C.F. « Certains dirigeants nationalistes préconisent la fusion des trois pays au sein d'un Maghreb arabe ou musulman, lié à tous les pays arabes ou musulmans, depuis le Maroc jusqu'au Pakistan. C'est là une vieille idée de la Ligue arabe, reprise et impulsée par les milieux bourgeois dirigeants du Caire et de Karachi... Voilà longtemps que Lénine et Staline ont montré le caractère forcément réactionnaire des courants basés sur la race ou la religion. Il est tout naturel que les Algériens, les Tunisiens, les Marocains éprouvent les uns pour les autres des sentiments fraternels. Il est également naturel qu'ils éprouvent une

grande sympathie pour les peuples du Proche et du Moyen-Orient, tant en raison de la communauté de religion et de la similitude de langue, que du soutien qu'ils ont reçu de ces peuples au cours de ces dernières années.

« Mais cela ne justifie pas une communauté politique contre laquelle jouent tant d'éléments historiques, géographiques, économiques et autres. Une autre voie est possible ou mieux, encore possible, pour les peuples d'Afrique du Nord : la voie de l'Union Française ». On ne saurait en si peu de lignes, mettre plus de contre-vérités historiques et d'aveuglement politique. Examinons le contenu réel de ces écrits.

1. — Les liens historiques concrets entre la France et l'Algérie.

Quels sont-ils, sinon les liens créés par le colonialisme et si de tels liens peuvent justifier le refus à l'Algérie de se séparer de la France, dans ce cas, jamais une colonie ne doit se séparer de sa métropole, car ce genre de liens historiques existe entre toutes les métropoles et leurs colonies. Et s'il faut parler de liens historiques réels, qu'il nous soit permis d'évoquer ceux créés entre les trois pays d'Afrique du Nord par la communauté de langue et de culture, par la communauté de lutte aussi contre le colonialisme français. La comparaison entre le soutien des peuples marocain et tunisien à notre lutte et celui du peuple français montre dans les faits et non pas seulement en théorie quels sont nos principaux alliés naturels.

2. — L'assistance aux peuples nouvellement émancipés.

Ainsi donc, le colonialisme oppresseur, à peine vaincu, se transformerait en futur loyal ? L'expérience de la Tunisie et du Maroc démontre chaque jour l'aberration de telles vues. Une colonie qui obtient son indépendance politique doit aussi assurer son indépendance économique. Pour ce faire, son intérêt est de n'être lié à personne, de n'utiliser les offres qu'en fonction de ses intérêts, « d'éviter les servitudes du tête-à-tête ». Quant aux « liens politiques » l'absence de contenu en fait une pure abstraction, à moins que le P.C.F. ne sous-entende (et dans ce cas, il faut le dire) des liens fédératifs.

Cette orientation, dont l'aspect chauvin et cocardier n'échappe à personne, si ce n'est à ses auteurs, fait appel à des notions équivoques et confuses, telles que « grandeur française », « intérêts légitimes de la France ».

Ainsi s'exprime E. Fajon, qui fait du maintien de l'Algérie dans l'orbite française, « l'intérêt de la France, la garantie de son maintien au rang de grande puissance ». Ainsi s'exprime M. Thorez quand il présente les victoires des peuples opprimés comme autant de défaites de la France. « Il y a dix ans et plus que nous demandons l'institution d'autres rapports que les rapports coloniaux entre la France et les pays d'Outre-Mer. Notre voix n'a pas été entendue et les résultats de la politique impérialiste ont été ce que chacun sait : en Syrie et au Liban, puis au Viet-Nam, maintenant au Maroc ». Et il ajoute ces phrases qu'ont appréciables comme il convient nos confrères qui souffrent de la barbarie de la soldatesque française : « Heureusement que la grande masse de l'armée, les hommes du contingent, la majorité des sous-officiers et officiers et jusqu'à des généraux manifesta son indignation contre ces méthodes fascistes (il s'agit seulement des tortures). Même le général Navarre aujourd'hui proteste contre les besognes qu'on fait faire à l'armée ».

B) L'ALGERIE, NATION EN FORMATION

Dans le cas de l'Algérie, la théorie de l'Union Française a été étayée de la théorie de l'Algérie, Nation en formation. Replacée dans son contexte historique, cette thèse devait servir de barrière contre le nationalisme et la revendication de l'indépendance. Pour mieux en comprendre le sens, reportons-nous au discours de M. Thorez, tel qu'il est publié dans ses œuvres complètes.

a) Contenu anti-historique.

A la lecture de ce discours, il semble que l'Algérie soit une accumulation de différents groupes et races, aux apports d'importance égale. Aucun comote n'est tenu de l'influence décisive de la civilisation arabe, ni de ce qu'était notre pays en 1830. Une parenthèse amusante pour citer la manière dont sont caractérisés les Français d'Algérie : « des Français, et quels Français ! Les Français des terres françaises de Corse et de Savoie, ceux de la terre d'Alsace venus en 1871 pour ne pas être Prussiens » (1).

L'ignorance de l'histoire de l'Algérie sert de fondement à une élaboration théorique. En 1830, l'Etat algérien existait, reconnu sur le plan international jusqu'en 1847. La conscience nationale s'est traduite par une résistance de plusieurs décennies, conscience semblable en bien des points à celle de l'Egypte de Méhémmed Ali ou du Maroc

(1) Les Alsaciens ont été installés en Algérie sur des terres confisquées aux Algériens à la suite de l'insurrection nationale de 1871

de Sidi Abderrahmane. Nier la nation algérienne, c'est faire abstraction d'une unité territoriale, historique, linguistique, culturelle, que le colonialisme n'a pu détruire.

Aujourd'hui, il y a l'impérialisme français qui a conquis l'Algérie par les armes et de l'autre, une nation qui veut reprendre sa liberté par les armes.

Le problème reste celui de l'implantation d'une minorité européenne en aucune manière assimilée à la nation algérienne. Constaté un tel état de fait, loin de déprécier les actes de certains Européens, ils grandit. Assimiler une telle minorité au reste du peuple algérien, c'est se refuser à voir son caractère « petit blanc » et le profit qu'elle tire du statut colonial.

C'est lier le mouvement de libération au sort de cette minorité et l'obliger à attendre une fusion irréalisable dans le cadre colonial. L'existence d'une minorité mal-elle en cause l'existence d'une nation ? Que les Français d'Algérie soient appelés à s'intégrer à la nation comme le propose le F.L.N., ou qu'ils coexistent comme une minorité étrangère, cela ne change rien à la réalité nationale algérienne.

b) L'assimilationnisme.

« S'il est possible pour les Français en Alsace et en Lorraine d'avoir un statut religieux spécial... pourquoi l'ayant admis une fois dans l'esprit de l'unité française, ne pourrions-nous le consentir pour la même raison aux musulmans d'Algérie ? »

c) Le confusionnisme.

« Unir tous les hommes qui veulent vivre libres... tous les Français de France et tous les Français d'Algérie, les Français naturalisés, les Israélites et vous aussi les musulmans arabes et berbères, tous les fils unis par le sang, du moins par le cœur de la grande révolution française ».

d) Le recul devant l'exigence nationale :

« Nous reconnaissons le droit à la vie libre comme individu dans la collectivité aux Algériens, à tous les Algériens, français d'origine, arabes, berbères et juifs (2).

e) Le ridicule.

« Il y a des citoyens français qui ont un statut personnel particulier. Je connais très bien un député noir sénégalais, le citoyen Galandou Diouf dont la presse parisienne nous a appris qu'il venait d'emmener à Paris sa plus jeune et sixième femme. Si pour le Sénégalais Galandou Diouf on peut être polygame et en même temps citoyen et député français, pourquoi cela ne serait-il plus possible pour les Musulmans d'Algérie?... Pourquoi deux poids et deux mesures ? »

La théorie de la nation en formation reprise au lendemain du 1^{er} novembre 1954, a servi à justifier les conseils contre l'action armée. En effet, comment l'approuver si on doute de son écho auprès des masses et comment croire à cet écho quand on juge la conscience nationale à partir de la minorité européenne et du progrès de la fusion entre les éléments ethniques vivant sur le sol national algérien ? L'histoire n'attend pas le bon plaisir des idéologues du P.C.F. pour briser les schémas inadéquats. Devant la vigueur du Mouvement de Libération, il devenait difficile de maintenir certains mythes. Et c'est ainsi que Maurice Thorez, qui soutint des années durant que, sans fusion entre Européens et Algériens, il n'y aurait pas de nation algérienne constituée, déclara le 15 Février 1957, la fusion réalisée et la nation algérienne constituée alors que la quasi totalité des Européens était unie autour des colonialistes.

CONCLUSIONS :

Un décalage entre l'action et la pensée politique d'une part, entre la pensée politique et la réalité des faits d'autre part, vient de ce que le P.C.F. assume purement et simplement la politique des blocs. Le P.C.F. n'hésite pas, et n'a jamais hésité à se transformer en force d'appoint des milieux politiques colonialistes ou néo-colonialistes quand ils sont d'accord avec lui pour un regroupement parlementaire sur certains objectifs de politique extérieure. L'histoire en fait foi. Aux dépens des coloniaux se sont réalisés :

1° Le Front populaire, car il ne fallait pas mécontenter les radicaux-socialistes opposés à l'Allemagne... jusqu'en 1940.

2° L'unité socialiste-communiste-gaulliste de 1945 à 1947 (Sétif, Madagascar, Haïphong).

3° L'unité contre la C. E. D. dans le vote en faveur de Naegelen à la présidence de la République.

4° La tentative d'unité autour de Guy Mollet en 1956 avec le vote des Pouvoirs spéciaux.

Aujourd'hui en 1958, on assiste à cette parodie où le P.C.F. se lance contre la guerre atomique et fait de la lutte contre la guerre d'Algérie qui mobilise 600.000 hommes un objectif secondaire. Et M. Thorez, avec beaucoup de sang-froid, déclare : « le peuple de

(2) Guy Mollet n'a rien dit d'autre dans son discours du 12 mars 1956.

France aime la Paix ». Le P.C.F. veut se définir comme le parti anticolonialiste par excellence.

Les Algériens ont toute raison de croire que si l'unité s'était réalisée en 1956 (les communistes participant au gouvernement) leur pays aurait encore servi de monnaie d'échange. Les débuts de la guerre d'Indochine le prouvent. Jusqu'en Mars 1947, les communistes n'ont jamais empêché les crédits militaires de passer. Bien mieux, n'a-t-on pas vu J. Duclos s'incliner devant les souffrances et l'esprit de sacrifice « du corps expéditionnaire » (8 mars 1947). Il est vrai qu'à l'époque le colonialisme n'était pas pour monsieur Duclos « l'expression externe de rapports d'oppression internes, mais un système ayant ses bons et ses mauvais côtés ».

« Autant il est faux, déclarait-il à l'Assemblée Nationale le 18 mars 1947, autant il serait injuste de ne pas vouloir faire la part des choses et de ne pas marquer la différence qui s'impose entre les œuvres civilisatrices qui ont été accomplies dans les territoires d'Outre-Mer, et des œuvres moins civilisatrices, autant il serait injuste de nier qu'il y a eu des excès colonialistes ; s'il n'y en avait pas eu, pourquoi aurions-nous éprouvé le besoin de condamner le colonialisme dans notre Constitution ?... Je dis cela parce que c'est aussi une question de tact à l'égard des populations des territoires d'Outre-Mer.

« Il faut parler à ces populations un langage qu'elles peuvent comprendre. Il ne faut pas les accabler de tous les péchés et nous parer de toutes les vertus. Il faut faire, là aussi, la part des choses ». De telles variations oratoires laissent à penser quant au niveau idéologique de certains.



Le juste combat du Peuple algérien pour son Indépendance est la plus belle manifestation de la Démocratie en action. A ce titre, il est une aide et un exemple pour tous ceux qui, à travers le monde, veulent vivre libres. Quelles que soient les incompréhensions des uns, les inconséquences des autres, notre glorieux peuple, animé et dirigé par le F.L.N., mènera la lutte jusqu'à son issue finale : l'instauration d'une République Algérienne Démocratique et sociale.
